

INFORMATION Eaux

"Il faut passer des paroles aux actes"
Eau et Climat :
Rome - Italie - 23 - 25 octobre 2017
Inscrivez-vous : www.riob.org

N° 623
avril
mai
juin
2017

} La synthèse de l'OIEau :

Les modes de gestion des périmètres d'irrigation en France :
quel avenir ?

} Conseil de Sécurité de l'ONU :

Diplomatie et eaux transfrontalières

} IWRA :

XVI^{ème} Congrès Mondial de l'Eau de Cancún

} "Hydrus-Brasil" :

Lancement du Centre de Formation sur l'eau et le climat

} Europe :

- Les 25 ans du Programme "Life"
- La bonne qualité des sites européens de baignade

} France :

- Le site Internet des Aires de Captage
- Connaissance du patrimoine "eau" des Collectivités

} Innovative City :

"Smart Metering" et "Nature Based Solutions"

} Actualités des Agences de l'Eau :

- AEAG : Signature d'un accord de coopération avec Cuba
- AERM : Lutte contre les pollutions diffuses de l'eau
 - Deux nouveaux Directeurs Généraux

} Office International de l'Eau :

- Un nouveau site Internet pour les 25 ans de l'OIEau
- 5 "Journées de l'OIEau" au 2^{ème} Semestre 2017
- Nomination du nouveau Directeur Général de l'OIEau

"EURO-RIOB 2017"

Pour l'application des Directives
européennes sur l'Eau"

Dublin - Irlande - 20 - 23 septembre 2017

Inscrivez-vous : www.riob.org

} Librairie :

- Guide d'investigation des épidémies d'infections
liées à l'ingestion d'eau de distribution
- Les ouvrages de protection contre les inondations
- Réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution



**Office
International
de l'Eau**

www.oieau.org

LES MODES DE GESTION DES PÉRIMÈTRES D'IRRIGATION EN FRANCE : QUEL AVENIR ?



L'irrigation est nécessaire au développement agricole et à l'indépendance alimentaire.

Elle prélève 4 milliards de m³ par an en moyenne en France.

L'irrigation fait l'objet de politiques spécifiques visant à organiser l'accès à l'eau des irrigants, régler les conflits d'usage, protéger la ressource et les milieux, concilier les prélèvements avec les ressources disponibles et les autres usages de l'eau, à faciliter l'investissement et la gestion collective.

Comme les périmètres d'irrigation correspondent à des ouvrages hydrauliques conséquents et coûteux, des modes de gestion collectifs ont été adoptés.

Ainsi se côtoient des Associations Syndicales Autorisées (ASA), des Associations Syndicales Libres (ASL), des Syndicats Mixtes (SM), des Sociétés d'Aménagement Régional (SAR), des Sociétés Publiques Locales (SPL), des Sociétés d'Economie Mixte (SEM). Ces formes statutaires peuvent même interagir entre elles : certains syndicats mixtes ont parmi leur Membre des ASA, comme le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR).

Ces modes de gestion sont le fruit de l'histoire des territoires, de leurs spécificités géoclimatiques et socio-économiques, mais aussi des interactions locales entre acteurs et de l'évolution du cadre réglementaire et administratif.

Mais ces entités de gestion collective, qu'elles soient majoritairement privées ou publiques, font face aujourd'hui à différentes difficultés financières (baisse des subventions, baisse des revenus agricoles), environnementales (disponibilité de la ressource et contrainte réglementaire) et à des mutations sociales (urbanisation) sur leur territoire, sans oublier l'effet du changement climatique.

A cela s'ajoute, malgré des politiques publiques poussant au regroupement des irrigants, principalement aujourd'hui dans les Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC), le recul de l'irrigation collective, rapporté pour la première fois lors du dernier recensement agricole de 2010 : il a été constaté au sein des périmètres d'irrigation une progression de l'irrigation individuelle, une réduction des surfaces irriguées, un recul des surfaces équipées, sans pour autant que les quantités prélevées diminuent à l'échelle du bassin.

Les raisons d'un passage à l'irrigation individuelle, malgré l'existence d'un réseau collectif, sont multiples : il peut s'agir d'une réaction à une hausse du prix de l'eau ou bien la recherche d'une autre qualité d'eau que celle du réseau, pour le goutte-à-goutte notamment. Cette tendance a été favorisée par l'évolution technique qui a rendu les systèmes de pompage individuels abordables.

Or, les prélèvements individuels sont plus compliqués à contrôler, ce qui peut conduire à augmenter la pression quantitative sur la ressource.

La viabilité de la gestion collective pose donc la nécessaire question du consentement à payer un prix de l'eau permettant l'entretien et le développement de ces réseaux collectifs, particulièrement dans le contexte actuel où la puissance publique ne dispose plus des moyens financiers qu'elle avait du temps de la construction de ces réseaux.

Un des enjeux principaux pour la gestion de l'irrigation est donc la capacité des acteurs (de plus en plus nombreux et variés) à créer un consensus autour des règles de gestion et du prix de l'eau.

Un autre enjeu, lié au précédent, est l'attractivité de l'irrigation collective face à l'irrigation individuelle. Là où le choix peut se faire, le passage à l'individuel peut être tentant, du fait de coûts de maintenance plus faible notamment.

Ce n'est pas anodin pour la gestion intégrée de la ressource en eau : des prélèvements individuels signifient moins de discussions et de solidarité entre irrigants et moins de contrôles sur les volumes prélevés. En cas de crise quantitative, ceci peut être directement problématique.

Les institutions de gestion sont alors poussées à s'adapter à cet environnement changeant. Globalement, les associations d'irrigants et surtout les ASA d'irrigation gravitaires sont en période de réforme. Certaines se regroupent en Union d'ASA, d'autres prennent en main leurs externalités environnementales.

Une autre stratégie est d'intégrer de nouveaux usagers en ajustant les règles d'usage.

La gestion des périmètres d'irrigation en France est donc un enjeu crucial autant pour les premiers concernés, les irrigants, que pour tous les usagers de l'eau.

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Eléonore Lebouvier, étudiante d'AgroParisTech Montpellier : "Les modes de gestion des périmètres d'irrigation en métropole et dans les DOM (Guadeloupe, Réunion, Martinique)".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eaudoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation

» "EURO-RIOB 2017" : DU 20-23 SEPTEMBRE 2017 À DUBLIN - IRLANDE



À l'invitation des Autorités Irlandaises, la 15^{ème} Conférence Internationale "EURO-RIOB 2017", organisée par le Groupe des Autorités des Bassins Européens pour l'application des Directives européennes sur l'Eau, se tiendra cette année, du mercredi 20 au samedi 23 septembre 2017, à Dublin en Irlande.

La conférence s'organisera autour d'un atelier de travail préparatoire et de quatre tables rondes.

L'atelier du 20 septembre portera sur "l'organisation de la gestion des données sur l'eau et le rapportage électronique".

Les 4 tables rondes thématiques se tiendront en séances plénières, les jeudi 21 et vendredi 22 septembre, sur les thèmes suivants :

- **La DCE, les étapes clés à venir** : la révision de 2019, les 3^{ème} Plans de Gestion des Bassins, et au-delà,
- **L'adaptation au changement climatique** : les pressions, les impacts, les priorités, la résilience,

- **La participation du public** : la consultation statutaire pour le développement du Plan de Gestion de Bassin, de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES), des Evaluations des Incidences Natura 2000 et des Programmes de Mesures et la participation des Autorités locales, des secteurs économiques, des ONG,
- **Nouvelles menaces pour les milieux aquatiques** : la dégradation du capital naturel et des écosystèmes, les polluants émergents et les substances dangereuses, les micropolluants, y compris les plastiques, entrant dans la chaîne alimentaire, la pollution diffuse, l'hydromorphologie, les espèces exotiques envahissantes.



» EAU ET CLIMAT : DU 23 AU 25 OCTOBRE 2017 À ROME - ITALIE LES GRANDES RIVIÈRES DU MONDE SE RENCONTRENT

Le Ministère italien de l'Environnement, de la Protection du Territoire et de la Mer organise le Sommet International sur "L'eau et le climat : les grands fleuves du monde se rencontrent", du 23 au 25 octobre 2017 à Rome, en Italie.

Ce Sommet international est organisé sous le patronage de la Présidence de la République italienne et de la Présidence du Conseil des Ministres italien et en partenariat avec le Réseau International des Organismes de Bassin, les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC), AquaMadre et l'UNECE.

Le Président de la République italienne ouvrira la Conférence le lundi 23 octobre.

Cet événement est conçu pour être un jalon pour la préparation de la COP23 (Bonn, 6-17 novembre 2017) et du Forum Mondial de l'Eau (Brasilia, 18-23 mars 2018).

Il favorisera une plus grande intégration de l'eau dans les priorités des négociations internationales sur les changements climatiques et recommandera de préparer et de financer des projets ambitieux, visant à améliorer les

connaissances, la gouvernance, la participation du public, la protection des écosystèmes et la prévention des risques dans le domaine de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.

L'accent sera mis sur l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau et leurs conséquences dramatiques (inondations, sécheresses, etc.).

Le sommet sera une occasion unique d'associer propositions de projets et opportunités de financement et de favoriser le partage d'expériences entre les grands Organismes de Bassin, les administrations locales, nationales et régionales, chargées des politiques d'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des ressources en eau, les bailleurs de fonds bi et multilatéraux et de toutes les Institutions intéressées par la gestion par bassin (Agences des Nations Unies, Secrétariat de la CCNUCC et les Etats-Membres de la CCNUCC, etc.).



» ATELIER #CLIMATEISWATER - STOCKHOLM - 29 AOÛT 2017

À l'occasion de la Semaine de l'Eau de Stockholm, le RIOB organisera le 29 août, avec le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et le Conseil Mondial de l'Eau, un événement #climateiswater (www.climateiswater.org).

Cet événement vise à réaffirmer les liens entre l'eau, l'énergie et l'atténuation du changement climatique et présentera des solutions concrètes, applicables pour atténuer l'empreinte Carbone du secteur de l'eau.

Il abordera aussi l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, ainsi que l'Accord de Paris sur le Climat de 2015.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 88 60
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



ONU - L'EAU : UN MOTIF DE COOPÉRATION ET NON DE CONFLIT



Le débat de haut niveau

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a organisé le 6 juin dernier, un débat de haut niveau sur le thème **"La diplomatie préventive et les eaux transfrontières"**.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a posé comme principe que "L'eau, la paix et la sécurité sont inextricablement liées". Pour donner la mesure de la gravité de la question, **le Secrétaire général a prévenu que, d'ici à 2050, au moins une personne sur quatre vivrait dans un pays souffrant d'un manque d'eau douce chronique ou récurrent.** D'ailleurs, les tensions autour de l'accès à l'eau augmentent déjà dans toutes les régions, ce qui fait que "sans une gestion efficace de nos ressources en eau, nous risquons de voir s'intensifier les différends entre les communautés et les secteurs, et même les tensions entre les nations".

Ce débat concerne tout le monde quand on sait que les trois quarts des Etats-Membres de l'ONU partagent des rivières ou des bassins fluviaux avec leurs voisins.

Des bassins comme ceux du Nil, de l'Indus, du Gange, de l'Euphrate -Tigre et du Mékong sont d'une importance vitale pour l'économie, le commerce, la culture et les moyens de subsistance des communautés environnantes.

Alors qu'il existe plus de 276 bassins fluviaux partagés au niveau international, qui constituent la principale source d'eau douce pour environ 40 % de la population mondiale, **"il est essentiel que les nations coopèrent pour s'assurer que l'eau est partagée de façon équitable et utilisée de manière durable"**, a insisté le Secrétaire Général.

Sur une note optimiste, il a relevé que l'eau s'était avérée être un catalyseur de la coopération entre les nations, "même celles qui ne sont pas en bons termes".

Ainsi, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, quelque 287 accords internationaux sur l'eau ont été signés. Par exemple, en Amérique du Sud, le Lac Titicaca, le plus grand lac d'eau douce du continent, a été une source de coopération entre la Bolivie et le Pérou.

De même, le Traité sur les eaux de l'Indus de 1960 entre l'Inde et le Pakistan a survécu à trois guerres entre les deux pays.

De façon plus générale, plusieurs délégations présentes à ce débat ont estimé qu'un des meilleurs moyens de prévenir les conflits liés à l'eau était de relever le défi des changements climatiques et, pour cela, mettre en œuvre l'Accord de Paris.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES - ONU

First Avenue at 46th Street - New York, NY 10017 - USA
www.un.org

XVI^{ÈME} CONGRÈS MONDIAL DE L'EAU 29 MAI - 2 JUIN 2017 - CANCÚN - MEXIQUE



M. Jean-François Donzier, Secrétaire Général du RIOB, a participé au Panel de Haut Niveau sur l'Eau et le Climat © OIEau - C.Runel

Le XVI^{ème} Congrès Mondial de l'Eau a eu pour thème "Concilier la science et la politique" et s'est tenu à Cancún, au Mexique.

Il a été organisé conjointement par l'Association Internationale des Ressources en Eau (IWRA), la Commission Nationale de l'Eau du Mexique (CONAGUA) et l'Association Nationale des Services d'Eau et d'Assainissement (ANEAS).

Le Congrès visait à catalyser la coopération et la coordination entre les professionnels, afin de faciliter l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, en particulier ceux liés à l'eau, ainsi que des accords sur le climat établis sous les auspices de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

Le **Réseau International de Organismes de Bassin (RIOB)** a participé activement à ce Congrès en animant une Session Spéciale, sur "L'héritage de la COP22 : la mise en œuvre de l'Agenda Mondial d'Action pour l'Eau et le Climat (GCAA-Water).

Une réunion des Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat, créées lors de la COP22 de Marrakech, s'est également tenue à cette occasion, dont le **RIOB** assure le Secrétariat.

Une session spéciale a été aussi consacrée pour la première fois à la formation professionnelle aux métiers de l'eau, notamment celle des dirigeants et partenaires des Organismes de Bassin.

www.worldwatercongress.com

IWRA EXECUTIVE OFFICE

51 rue Salvador Allende - 92027 Nanterre Cedex, France
www.iwra.org



COOPÉRATION FRANCO-CUBAINE POUR LA GESTION DE BASSIN



A l'occasion de la Conférence Cubagua 2017, un accord pour une coopération technique dans le domaine de la gestion intégrée et durable des ressources en eau a été signé, en mars dernier, entre l'Institut National Cubain des Ressources en Eau (INRH), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'Office International de l'Eau (OIEau).

Cet accord prévoit, durant deux ans, un échange d'expériences sur les Conseils de Bassin, la gestion participative et l'éducation environnementale,; des visites d'étude et des missions techniques à Cuba et en France pour une appropriation effective des expériences des deux pays.

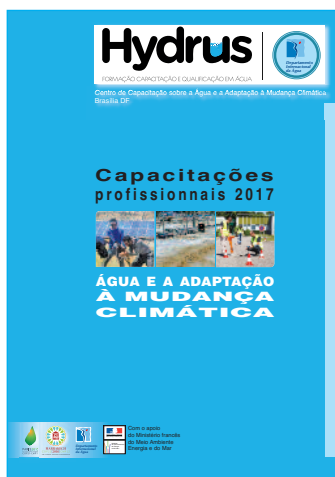
Des cours de formation et des séminaires seront organisés, ainsi que des recherches sur les indicateurs de santé environnementale.

Le Bassin de l'Almendares-Vento, fleuve qui arrose la partie occidentale de Cuba et fourni notamment La Havane en eau, servira de pilote à ce partenariat.



INSTITUTO NACIONAL DE RECURSOS HIDRÁULICOS - INRH
Humboldt no 106 Habana 4, CP 10400 La Habana - Cuba
www.hidro.cu

BRÉSIL : LANCEMENT DU CENTRE DE FORMATION SUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À BRASÍLIA DF



Le Brésil fête en 2017 les 20 ans de sa Loi sur l'Eau qui a posé les fondements d'une gestion intégrée et participative des ressources en eau.

Les enjeux d'amélioration de la qualité des eaux et de la disponibilité en eau mènent les responsables à accorder une attention particulière à la formation et au renforcement des capacités dans tous les métiers de l'eau.

En partenariat avec l'Office International de l'Eau (OIEau),

l'Association "Hydrus-Brasil" a comme objectif de former, qualifier et développer les capacités des professionnels du secteur de l'eau et de l'assainissement au Brésil et en Amérique Latine.

Le projet Hydrus repose sur deux entités :

- un Centre à Sao Paulo aura pour vocation la formation technique sur la conception, la gestion, l'exploitation et la maintenance des services de l'eau potable et de l'assainissement,
- un Centre à Brasília qui a pour vocation d'apporter les compétences utiles pour la gestion des ressources en eau, la prévention des sécheresses et des inondations, et de contribuer à l'adaptation au changement climatique au Brésil et en Amérique Latine. Il bénéficie d'un soutien financier du Ministère français chargé de l'Environnement.

Il s'adresse aux dirigeants des organismes gouvernementaux chargés de l'eau, des organismes régulateurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des responsables des Organismes de Bassin (Agences et Comités de Bassin) et des gestionnaires des services d'eau et d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de lutte contre les inondations, des sociétés d'irrigation et de l'industrie.

Le premier cours du Centre de Brasilia a eu lieu les 18 et 19 avril derniers au siège de l'Agence Régulatrice de l'Eau, de l'Energie et l'Assainissement (ADASA), sur les thèmes suivants :

- Problématiques de l'eau et du changement climatique ;
- Intégration des mesures d'adaptation dans les Plans de Gestion des Bassins hydrographiques, avec des exemples de plans et des contrats (rivières, lacs, territoires, portant de l'eau, des baies...) intégrant ces mesures ;
- Discussion sur la gestion stratégique du Sous-Bassin du Rio Descoberto, la principale source d'approvisionnement du District Fédéral de Brasília (DF).

Ce projet de coopération franco-brésilienne sera présenté au 8^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Brasilia en mars 2018.



**AGÊNCIA REGULADORA DE ÁGUAS,
ENERGIA E SANEAMENTO BÁSICO - ADASA**
Parque Ferroviário de Brasília - Sobreloja Asa Norte
CEP 70631-900 - Brasília/DF - Brésil
www.adasa.df.gov.br



LE PROGRAMME "LIFE" A 25 ANS



Créé en 1992, le programme LIFE est l'instrument financier de la Commission Européenne pour le soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

Il s'adresse à des porteurs de projets publics et privés et vise à promouvoir et à financer des innovations portant par exemple sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.

Les 25 ans du programme sont l'occasion de mettre en valeur les projets les plus exemplaires et de souligner leurs bénéfices environnementaux. Dans ce cadre, la Commission Européenne a lancé "life-25.eu", un site internet qui recense l'ensemble des événements organisés à l'échelle de l'Union Européenne à cette occasion.

Le 30 mai, au cours de la "Green Week" à Bruxelles, a eu lieu la remise des prix récompensant les 6 projets LIFE les plus exemplaires depuis 1992.

Parmi les 4.550 projets financés (dont près de 360 en France), 15 avaient été présélectionnés par la Commission Européenne. Au final, ce sont les projets BREAD4PLA (valorisation des déchets de l'industrie boulangère) et SOL-BRINE (traitement innovant de la saumure dans les usines de dessalement de l'eau) pour le volet Environnement, BurrenLIFE (agriculture durable en Irlande) et Reintroducción Lince Andalucía (réintroduction du lynx en Andalousie) pour le volet Nature et Biodiversité, DYEMOND SOLAR (production de cellules photovoltaïques à bas coût) et AgriClimateChange (pratiques agricoles adaptées au changement climatique) pour le volet action pour le climat, qui ont été choisis par les internautes via une page Facebook dédiée.

Pour la période 2014-2020 le programme LIFE est doté d'un budget de plus de 3 milliards d'Euros, réparti dans le sous-programme "Environnement et le sous-programme "Actions pour le Climat".

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la Loi 200 - B - 1049 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
<http://water.europa.eu>



DE PLUS EN PLUS DE SITES EUROPÉENS DE BAINNADE RÉPONDENT À LA NORME DE QUALITÉ "EXCELLENTE"



Selon le rapport annuel sur les eaux de baignade publié par l'Agence Européenne de l'Environnement, plus de 85 % des sites de baignade contrôlés dans toute l'Europe en 2016 répondaient à la norme de qualité la plus stricte (qualité "excellente"), ce qui signifie qu'ils étaient, pour la plupart, exempts de polluants nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement.

Plus de 96 % des sites de baignade remplissaient les conditions de qualité minimales établies par la réglementation de l'Union Européenne.

Le rapport couvre les sites de baignade dans l'ensemble de l'Union Européenne, en Albanie et en Suisse.

Les eaux de baignade européennes sont beaucoup plus propres qu'il y a quarante ans; à l'époque, de grandes quantités d'eaux usées municipales et industrielles non traitées ou partiellement traitées s'y déversaient librement. L'AAE a également publié une carte interactive régulièrement mise à jour qui indique le niveau de qualité des eaux pour chaque site de baignade.

AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT - AEE

Kongens Nytorv 6, 1050, Copenhague K (Danemark)
Tél. : +45 3336 7100
www.eea.europa.eu



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LES 25 ANS DE L'OIEau



Eric Tardieu, 47 ans, Ingénieur en Chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, a été nommé Directeur Général de l'Office International de l'Eau - OIEau, à Paris, à compter du 1^{er} juillet 2017.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, et Docteur en Génie des Procédés, Eric Tardieu a débuté ses activités professionnelles à la Mission Interservices

de l'Eau du Cher (1997-2000), à la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Basse-Normandie (2000-2003) et au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) de la Préfecture de Région Basse-Normandie (2003-2004).

Il a ensuite été nommé au Conseil Régional Basse-Normandie, comme Directeur en charge de l'économie, de la recherche, de l'Europe et du tourisme (2004-2007).

Il est ensuite le Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement (2007-2010). Il rejoint alors la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, comme Directeur Général Adjoint en charge du développement économique, de l'emploi et du rayonnement international. Il a créé en 2012, puis dirigé l'Agence Métropolitaine d'Attractivité Economique "Invest in Toulouse". Eric Tardieu était déjà, depuis le 1^{er} janvier 2016, Directeur Général Adjoint Exécutif de l'OIEau.

Eric Tardieu succède à Jean-François Donzier, qui a été à l'origine de la création de l'OIEau en 1992 et en a assuré avec succès la Direction depuis 25 ans.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DG

21, Rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60
dg@oieau.fr - www.oieau.org



AIRES-CAPTAGES.FR : UN SITE PARTENARIAL SUR LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES



La préservation de la qualité de la ressource en eau destinée à la production de l'eau potable est un enjeu environnemental et de santé publique.

Pour y répondre, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a créé depuis janvier un centre de ressources dédié dont l'objectif est de contribuer à améliorer l'efficacité des démarches locales de protection des captages.

Celui-ci, qui s'articule avec les initiatives et dynamiques de centres de ressources ou réseaux existants au niveau des régions ou des bassins, s'appuiera sur :

- l'animation des réseaux des acteurs (évaluation des besoins, structuration des échanges, coordination, etc.),
- l'accompagnement technique (dont la formation),
- la production et la mise à disposition de ressources (informations, méthodes et outils scientifiques et techniques, retours d'expériences, etc.).

Le premier pilier de ce dispositif est désormais opérationnel : **Le Portail "Aires d'Alimentation de Captages (AAC) : Ressources techniques et Réseaux d'acteurs" a été développé par l'Office International de l'Eau (OIEau).**

Il est géré dans le cadre du centre de ressources "Captages" piloté par l'AFB, avec l'appui de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), du Ministère en charge de l'Environnement et du Ministère en charge de l'Agriculture.

Protéger la ressource en eau est un défi majeur au croisement des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires. La mise en ligne du nouveau site partenarial **aires-captages.fr** répond à cet enjeu.

Il apporte un appui technique aux acteurs sur la mise en œuvre des démarches de protection des captages contre les pollutions diffuses. Ses objectifs sont de faciliter l'accès à l'information, de capitaliser les informations sur les caractéristiques des AAC, de favoriser le partage d'expériences sur le sujet, ainsi que de mettre en réseau et fédérer les acteurs concernés.

Il présente des données sur les captages, une carte de situation des AAC, des éléments de connaissances et outils pratiques, des retours d'expériences variés, des renseignements sur les acteurs et les réseaux associés, la situation en Europe, etc.

<https://aires-captages.fr>

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT DANS LEUR CONNAISSANCE PATRIMONIALE



L'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, mis en œuvre par l'Agence Française pour la Biodiversité avec l'appui des services de l'Etat, a publié son sixième rapport sur les données 2014.

Quelques enseignements :

La réglementation sur la maîtrise des fuites dans les réseaux d'eau commence à faire effet. En 2015 ont été appliquées les premières pénalités prévues pour non-réalisation des descriptifs détaillés des réseaux: elles concernent les services d'eau potable qui n'ont pu acquérir une connaissance suffisante de leur réseau d'eau potable. Ces services sont majoritairement ruraux et de petite taille.

Un an avant la Loi NOTRe du 7 août 2015, en 2014, l'intercommunalité progresse lentement : 51,6 % des communes ont transféré toutes leurs compétences eau et assainissement (contre 50,1 % en 2013 et 49,2 % en 2010).

Au fur et à mesure des adhésions communales, les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre voient se côtoyer sur leur territoire, un nombre croissant d'opérateurs et de contrats: un EPCI à fiscalité propre gère en moyenne 2,45 contrats d'eau potable (2,27 en 2013) et 1,98 contrats d'assainissement collectif (1,86 en 2013).

3,98 €/m³, c'est le prix moyen TTC de l'eau potable et de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2015 (pour une consommation annuelle de 120 m³)

Le rapport, sa synthèse et ses annexes sont accessibles sous :

www.services.eaufrance.fr/panorama/rapports

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 Vincennes

Tél. : 01 45 14 36 00

www.afbiodiversite.fr

EAU DE PARIS FÊTE LES 10 ANS DU PAVILLON DE L'EAU

C'est en bord de Seine, dans une ancienne usine de relevage des eaux, qu'Eau de Paris a ouvert en juin 2007 le Pavillon de l'Eau.

Cet espace d'accueil, d'échanges et d'expositions est le seul lieu parisien dédié à cette ressource vitale et menacée qu'est l'eau. Depuis une décennie, l'équipe de médiateurs du Pavillon sensibilise aux cycles naturels de l'eau, à la lutte contre les pollutions ou encore à la consommation responsable d'eau du robinet.

Le succès du lieu ne s'est jamais démenti. En 10 ans, le Pavillon de l'eau a reçu 323.000 visiteurs, public familial,

personnes en situation de précarité, experts et associatifs du monde de l'eau. Près de 113.000 enfants, venus en famille, avec leurs centres de loisirs ou leurs classes, ont découvert le Pavillon. Chaque année, environ 400 classes participent à des animations pédagogiques et ludiques.

EAU DE PARIS

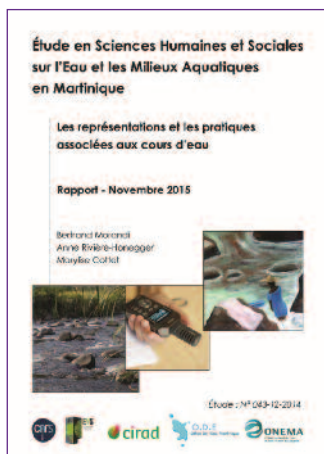
19, rue Neuve - Tolbiac - CS 61373 75214 - Paris Cedex 13

Tél. : 01 58 06 34 00

www.eaudeparis.fr



► SOCIOLOGIE : LES MARTINIQUAIS ET LES RIVIÈRES



Une étude a été menée par le Centre National de la Recherche scientifique (CNRS) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agromique pour le Développement (CIRAD), avec un financement de l'Office de l'Eau de la Martinique (ODE) et de l'Office National de l'Eau et des des Milieux Aquatiques (ONEMA). Elle avait pour objectif de comprendre les relations que les Martiniquais entretiennent avec l'eau et les milieux aquatiques de l'île.

Une première phase d'étude (2014-2015) s'est spécifiquement intéressée aux représentations et aux pratiques associées aux cours d'eau de la Martinique.

Le travail s'est appuyé sur une campagne d'enquête par entretiens semi-directifs conduits auprès d'habitants et d'acteurs de la gestion des cours d'eau. La connaissance des milieux et de leur biodiversité, la fréquentation et les pratiques des personnes interrogées font l'objet d'une analyse approfondie.

L'étude s'est intéressée également aux représentations que les habitants ont des enjeux associés aux rivières et à leurs attentes en matière de gestion.

Les résultats obtenus ont ensuite été mis en perspective avec les documents législatifs et réglementaires applicables à la gestion des cours d'eau de la Martinique.

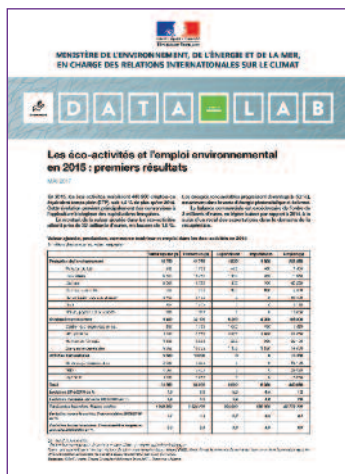
Neuf axes d'intervention ont ainsi été proposés à la discussion, afin d'aider les décideurs politiques et les gestionnaires dans la mise en œuvre de l'aménagement et de la gestion des cours d'eau martiniquais :

- Garantir l'entretien et l'accès aux cours d'eau ;
- Développer les sites publics aménagés en rivières ;
- Accompagner les projets éco-touristiques privés ;
- Favoriser les activités récréatives en rivière ;
- Valoriser le patrimoine culturel associé aux rivières ;
- Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation in situ ;
- Impliquer davantage la population dans les démarches de gestion ;
- Surveiller et appliquer les sanctions prévues par les textes réglementaires ;
- Donner davantage de visibilité à la gestion.



OFFICE DE L'EAU DE LA MARTINIQUE
 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France
 Tél. : 05 96 48 47 20 - Fax : 05 96 63 23 67
www.officedeau.fr

► LES ÉCO-ACTIVITÉS ET L'EMPLOI ENVIRONNEMENTAL EN 2015 : LE SECTEUR DE L'EAU S'EN TIRE BIEN



Les éco-activités sont les activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources. Elles sont exercées pour l'essentiel par des entreprises marchandes, mais aussi par des administrations publiques.

En 2015, ces éco-activités emploient 440.950 personnes en France en équivalent temps plein (ETP).

Les effectifs ont augmenté entre 2014 et 2015 : 1,2 % contre 0,4 % dans l'ensemble

de l'économie. Cette hausse s'explique avant tout par le dynamisme de l'emploi dans le domaine de la protection et la restauration des sols et masses d'eau, notamment dans l'agriculture biologique qui continue son développement à un rythme soutenu. Les deux domaines les plus pourvoyeurs d'emplois au sein des éco-activités, les eaux usées et les déchets, perdent respectivement 1.150 et 600 ETP au cours de l'exercice 2015. La fabrication d'équipements en baisse pour le premier et la réduction des ventes de services de collecte et d'enfouissement pour le second expliquent ce repli.

En 2015, la valeur ajoutée dans l'ensemble des éco-activités est estimée à 31,9 milliards d'Euros, soit 1,5 % du Produit Intérieur Brut (PIB).

Elle augmente de 1,9 % contre 1,7 % dans l'ensemble de l'économie. Comme pour l'emploi, la valeur ajoutée progresse dans le domaine de la protection et la restauration des sols et des Masses d'Eau. Les domaines des eaux usées, des déchets et de la récupération freinent toutefois cette croissance : le premier est celui qui a le plus diminué en valeur (- 100 millions d'euros, soit - 1,9 %). Les produits tels que les pompes d'assainissement se sont moins vendus en 2015 (- 31,4 %). Ces quantités moins élevées se sont conjuguées avec des prix de vente plus bas.

En 2015, la balance commerciale des éco-activités est excédentaire de 2 milliards d'Euros, en baisse par rapport à 2014. Les exportations diminuent (- 5,0 %), contrairement aux importations (+ 4,5 %). Les secteurs du traitement des eaux usées et de la gestion des ressources en eau bénéficient chacun de 200 millions d'Euros d'excédents.



SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES - SOES
 Sous-direction de l'information environnementale
 Tour Séquoia - 92055 La Défense Cedex
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

SEINE-NORMANDIE ATELIER INTERNATIONAL "EAU ET CLIMAT" EN SEPTEMBRE 2017



En perspective de la COP23 et du Forum Mondial de l'Eau de mars 2018, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie organise avec l'Agence Française de Développement un atelier international sur le thème "Génie Ecologique et Risques Climatiques".

Organisé du 20 au 22 septembre 2017 à Paris, les témoignages et expertises présentées vont nourrir la réflexion sur la place de la biodiversité dans l'action climatique.

Des écosystèmes diversifiés et résilients sont une réponse aux risques naturels liés à l'eau (sécheresse, inondation, submersion marine ...).

Le développement de ces solutions fondées sur la nature est un défi majeur pour l'adaptation des populations et des milieux naturels aux changements climatiques.

Acteurs de l'eau, de l'aménagement des territoires, du développement et de la biodiversité, sont invités à venir échanger sur les "solutions fondées sur la nature" pour réduire les risques naturels liés à l'eau.

Pour en savoir plus :

www.water-climate-workshop.com

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00
www.eau-seine-normandie.fr



RHIN-MEUSE PREMIÈRE RENCONTRE DES CHARGÉS DE MISSION ET ANIMATEURS "POLLUTION DIFFUSE"

Ces chargés de mission travaillent auprès des Collectivités et branches professionnelles pour sensibiliser aux questions de la pollution diffuse de l'eau, notamment celle générée par les activités artisanales. Afin de favoriser les échanges entre ces acteurs, un réseau professionnel a été lancé.

Plus de 30 chargés de mission et animateurs se sont rencontrés à l'Agence Rhin-Meuse.

L'objectif de ce nouveau réseau est la création de liens directs entre ces acteurs de terrain, pour qu'ils puissent bénéficier d'une expertise de la part de l'Agence de l'Eau sur des sujets particuliers, de conseils et de retours d'expérience de leurs pairs.

Le nombre d'inscrits et la diversité des structures présentes ont démontré l'intérêt des acteurs pour ce type d'événement. Cette première réunion va permettre au réseau d'établir une connexion durable et profitable entre

les chargés de mission "effluents non-domestiques - pollutions diffuses". Ce réseau a vocation à se développer dans les mois à venir.

Au programme :

- présentation de chaque intervenant et de ses missions au quotidien,
- conseils pratiques et entraide,
- point sur les actualités légales et financières,
- focus sur certaines thématiques, dont les micropolluants

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin les Metz
Tél. : 03 87 34 47 00
www.eau-rhin-meuse.fr



2 NOUVELLES NOMINATIONS À LA TÊTE DES AGENCES DE L'EAU

Bertrand GALTIER, à l'Agence Artois-Picardie



M. Bertrand GALTIER a été nommé Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie depuis le 2 mai 2017.

Il succède à M. Olivier Thibault, qui a passé 7 années à la tête de l'établissement.

Agé de 57 ans, M. GALTIER est diplômé de l'Ecole Polytechnique et Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts. Cet ingénieur géographe est également diplômé d'un DEA en écologie. Après avoir exercé en France, en Thaïlande et en Côte d'Ivoire, M. GALTIER a été de 2008 à 2012 Directeur de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN / DEAL Réunion). Il a ensuite été Directeur du Parc National des Ecrins durant 4 ans, jusqu'en mars 2016, date de sa nomination en tant que conseiller au cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité.

Guillaume CHOISY, à l'Agence Adour-Garonne



Par arrêté de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en date du 23 mars 2017, M. Guillaume CHOISY a été nommé Directeur Général de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à compter du 15 avril 2017.

Il succède à M. Laurent BERGEOT, qui occupait les fonctions de Directeur Général depuis 2013.

Ancien Chef de Cabinet de Ségolène Royal au Ministère chargé de l'Environnement, âgé de 41 ans, M. Guillaume CHOISY est titulaire d'un BTS d'analyse et conduite des systèmes d'exploitation agricole.

(Photo AEAG Claudine Simon)

GUIDE D'INVESTIGATION DES ÉPIDÉMIES D'INFECTIONS LIÉES À L'INGESTION D'EAU DE DISTRIBUTION



Cette seconde édition du guide rassemble les informations à caractère opérationnel utiles aux investigations.

Il s'appuie sur les retours d'expériences et sur l'expertise d'épidémiologistes, d'ingénieurs sanitaires et de microbiologistes. Il est divisé en 3 sections qui correspondent aux 3 temps de l'investigation : préparation - alerte et mobilisation - études approfondies et retour d'expériences.

Une mise en œuvre coordonnée des investigations épidémiologiques, environnementales et microbiologiques (chez les malades et dans l'eau) est cruciale, tant pour valider l'origine hydrique et prendre rapidement les mesures conservatoires que pour l'aboutissement des investigations (identification des causes, des mesures correctives, des agents pathogènes).

Ce guide est destiné aux personnels des Agences Régionales de Santé et des cellules d'intervention en région de Santé Publique France, susceptibles d'être chargés ou de participer à l'investigation sur ces épidémies. Il peut aussi être utile aux autres parties prenantes, dont les personnes responsables de la production ou de la distribution d'eau.

Il complète le document "Détection et investigation des épidémies d'infection liées à l'ingestion d'eau de distribution. Approche intégrée environnementale et sanitaire, toujours d'actualité".



SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

12, rue du Val d'Osne 94 415 Saint-Maurice cedex
Tél. : 01 41 79 67 00
www.santepubliquefrance.fr

LES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS



Comment s'organiser pour exercer la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et répondre aux exigences de la réglementation issue du décret du 12 mai 2015 ? C'est pour répondre aux interrogations persistantes des collectivités à ce sujet que ce guide a été rédigé par le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI).

Comment se structurer en vue de la prise de compétence obligatoire au 1er janvier 2018 ? Comment garantir la protection de sa population pour des structures récentes et n'ayant jamais assuré la gestion d'ouvrages ? Quelles relations tisser avec les acteurs actuels de la protection des inondations ? Comment s'organiser pour assurer une gestion des ouvrages de protection ?...

C'est à toutes ces questions que répond ce guide avec des pistes pour accompagner au mieux les collectivités. Il a pour objet :

- de proposer un cadre méthodologique pour aider les collectivités à mettre en œuvre le volet prévention des inondations de la GEMAPI, en particulier la nouvelle réglementation sur les systèmes d'endiguement ;
- de les illustrer avec des exemples de cas concrets ;
- d'apporter des réponses pragmatiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.



CEPRI

BP 2019 - 45010 Orléans cedex 1
Tél. : 02 38 25 41 41
www.cepri.net

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

RÉDUCTION DES PERTES D'EAU DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS



Ce document constitue le volume 2 du guide publié par l'ONEMA en 2014.

Il vise la finalisation d'un plan d'actions détaillé et hiérarchisé en proposant aux collectivités, au travers d'un arbre de décision basé sur des indicateurs, de cibler, de façon précise, à l'échelle appropriée, les actions concrètes à engager pour améliorer le rendement de leur réseau.

L'arbre de décision est un outil d'aide à la construction d'un plan d'actions pluriannuel de lutte contre les pertes dans les réseaux de distribution d'eau potable.

Il est mis en œuvre après la réalisation ou la mise à jour du pré-diagnostic.

Il permet d'identifier, parmi les actions présentées dans la deuxième partie du volume 1, celles qui, à l'échelle d'un service ou d'un secteur, sont pertinentes pour diminuer les volumes de pertes du réseau.

Ces actions sont rassemblées dans quatre catégories :

- Amélioration de la connaissance du réseau et des pertes,
- Recherche active des fuites et réparation,
- Gestion des pressions,
- Remplacement et rénovation du réseau.

Par ailleurs, les possibilités d'aides financières au titre du 10^{ème} programme des Agences de l'Eau sont données de manière indicative (taux de subvention en vigueur du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018, sous réserve de toutes modifications qui pourraient intervenir durant cette période) en Annexe 6, pour chaque Agence de l'Eau et pour chaque action de lutte contre les pertes.



AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 Vincennes
Tél. : 01 45 14 36 00
www.afbiodiversite.fr



INNOVATIVE CITY "Smart Water"

Actuellement 3,5 milliards d'habitants peuplent les villes du monde entier et ce chiffre atteindra les 6 milliards en 2050. Il faudra impérativement répondre aux besoins créés par ce rythme effréné de l'urbanisation, notamment en innovant.

L'Office International de l'Eau a proposé l'organisation, dans le cadre de la convention 2017 d'"Innovative City" qui s'est tenue à Nice les 5 et 6 juillet, d'une session dédiée à l'innovation dans la ville centrée sur le "Smart Water".

Il s'agit de doter les infrastructures urbaines d'une capacité avancée de collecte et de traitement des données, afin de permettre aux systèmes urbains de s'autoréguler et d'anticiper les dysfonctionnements.

Deux axes ont ainsi été abordés lors de cet événement : le "Smart Metering", ou "comptage intelligent" et les "Nature Based Solutions" (NBS), solutions basées sur la nature.

A priori opposées (ingénierie "grise" face à l'ingénierie "verte"), ces deux voies d'innovation servent en fait le même objectif : l'approche intégrée à l'échelle territoriale et la volonté de réduction des prélèvements.

Un exemple de bonne interface entre les ingénieries grises et vertes existe : les "sponge cities" ou les "villes éponge", pour lesquelles des solutions d'aménagement urbain contrôlé peuvent être régulées par le "Smart Metering".

Suite à l'exposé de ces trois solutions (Smart water, NBS et Sponge cities), une table ronde réunissant gestionnaires de services, régies, Elus, Agences de l'Eau et organisations scientifiques et techniques, a cherché à comprendre les enjeux de l'évolution que représente le pilotage en temps réel, par un même centre de contrôle, des usines d'eau, des réseaux et de la relation client.



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
 15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
 Tél. : 05 55 11 47 47
 cnide@oieau.fr - www.oieau.org



NOS PARTENAIRES

-  **Le Ministère de la Transition écologique et solidaire**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
-  **Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**
-  **Le Ministère des Solidarités et de la Santé**
(Direction Générale de la Santé)
-  **Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  **L'Agence Française de la Biodiversité (AFB)**
-  **Les 6 Agences de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
-  **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Centre de Formation aux Métiers de l'Eau**

LES 25 ANS DE L'OIEau

Tout au long de l'année 2017, l'OIEau célèbre son 25^{ème} anniversaire :

Plus de 100.000 stagiaires

En 25 ans, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) a reçu plus de 100.000 stagiaires, et assure désormais chaque année en France la formation de plus de 6.000 professionnels dans tous les domaines techniques, réglementaires et organisationnels de l'eau, des déchets et des milieux naturels et réalise 600 sessions de formation par an.



© Photo OIEau - C.Runel

Six stagiaires représentatifs des différents métiers de l'eau, se sont vus remettre, en souvenir de leur passage à l'OIEau, une création "corporate"... en porcelaine de Limoges, bien entendu !

Un nouveau portail Web

Avec l'ouverture officielle de la nouvelle version de son portail Web www.oieau.org, l'OIEau offre aux visiteurs une consultation confortable quel que soit le support utilisé, smartphone, tablette ou ordinateur. Le site est doté d'un moteur de recherche qui permet d'accéder à l'ensemble des ressources de l'OIEau et de cartes interactives qui facilitent la recherche géographique de nos projets internationaux.



Le Portail de l'OIEau reçoit plus de **2.500.000 visiteurs par an**, et il donne accès à un bouquet de sites Web complémentaires, tels que Eau dans la ville, Gest'eau, Cart'eau, Formapr'eau, Aires de captages..., qui sont les témoins de l'expertise acquise, et aujourd'hui internationalement reconnue, par l'OIEau dans le domaine du développement de sites Web, des bases de données numériques et des moteurs de recherche.

www.oieau.org

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DG
 21, Rue de Madrid - 75008 PARIS
 Tél. : 01 44 90 88 60
 dg@oieau.fr - www.oieau.org





» CINQ "JOURNÉES DE L'OIEAU" AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2017



Les "Journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux Elus, aux techniciens et cadres des Collectivités Locales, des associations ou des bureaux d'études, aux acteurs du monde de l'eau et des déchets, aux industriels de toute la France.

Cinq "Journées" sont prévues au deuxième semestre en 2017, à Paris, à l'Espace Hamelin.

» LE 26 SEPTEMBRE :

GEMAPI et Loi NOTRe : gestion des grand et petit cycles de l'eau.

Au programme :

- Le contexte réglementaire de la GEMAPI et de la Loi NOTRe ;
- La superposition du petit et du grand cycle de l'eau ;
- La mise en œuvre du transfert de la compétence.

» LE 17 OCTOBRE :

Protection des ouvrages d'eau face aux actes de malveillance.

Au programme :

- Sécurité des ouvrages d'eau ;
- Cyberattaque et solutions techniques ;
- Sécurisation des ouvrages inutilisés.

» LE 19 OCTOBRE :

Aire d'alimentation de captage : comment lutter contre les pollutions diffuses ?

Au programme :

- Pollutions diffuses ;
- Contexte réglementaire lié à la protection des captages d'eau ;
- Diagnostic Territorial des Pressions Agricoles ;
- Zones Humides Artificielles.

» LE 8 NOVEMBRE :

Traitement des eaux usées utilisant les techniques à macrophytes.

Au programme :

- Le traitement de l'azote et du phosphore
- Le traitement des eaux pluviales par Filtres Plantés de Roseaux (FPR)
- Le traitement des boues sur Lits de Séchage Plantés de Roseaux (LSPR)
- Le traitement des matières de vidange sur LSPR
- La réhabilitation des filtres à sable en FPR
- Le lagunage et les plantations de macrophytes en multifilières
- Les filtres à un seul étage
- Les FPR et les campings
- Les Zones de Rejets Végétalisées (ZRV)

» LE 28 NOVEMBRE :

Loi NOTRe : transfert des compétences eau et assainissement

Au programme :

- Le contexte réglementaire : conséquences de la Loi NOTRe ;
- La mise en œuvre du transfert de compétence ;
- Les aspects financiers ;
- Le transfert du personnel et du patrimoine.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : inscription@oieau.fr

Trimestriel - 4 numéros/an
Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau
Centre National d'Information
et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr
www.oieau.org
Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 63^{ème} année

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
stages@oieau.fr - www.oieau.org

